Samir condamné à 30 ans de prison : il n’acceptait pas la relation de sa sœur avec un Français

30/09/2017 à 10h57

La cour d’assises de Vaucluse, après un rapide délibéré de deux heures, a déclaré Samir Kouider, 27 ans, coupable d’avoir le 28 décembre 2013 à Avignon tué d’un coup de couteau Kevin Roudesly, 21 ans. L’accusé n’acceptait pas la relation qu’avait sa soeur, âgée de 19 ans, avec “un français”.

Il a été condamné à la peine maximale de 30 ans requise par l’avocate générale qui a parlé d’un crime de déshonneur. La défense avait plaidé l’acquittement en soutenant que l’accusé, qui s’était battu avec la victime, a été tué ensuite par d’autres jeunes venus assister à la bagarre.

La Provence

Merci à **Lilib**